

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 27 septembre 2023

Date de convocation : 21 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Angélique RICHARD – Magali LOISEAU – Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU – Jean-Marie GRIMAUD - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU

LES EPESSÉS : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA - Stéphanie PELTIER

BEAUREPAIRE : Elodie BRANGER – Jérôme GUERRY

VENDRENNES : Roseline PHILIPART – Pascal LALLEMAND

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU – Alexandra BEAUNÉ

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN - Nicolas GRELET

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de conseillers votants : 37

Pouvoirs :

Luc SOULARD avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Odile PINEAU

Jean-Michel LUMEAU avait donné pouvoir à Patrick MANDIN

Sophie SIONNEAU avait donné pouvoir à Sabine LOIZEAU

Philippe ALBERT avait donné pouvoir à Hélène POINGT-GASKA

Franck GAUTHIER avait donné pouvoir à Jérôme GUERRY

Secrétaire de séance : Odile PINEAU

- **30. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DE L'EPTB SEVRE NANTAISE – PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE** – Rapporteur – Jean-Louis LAUNAY

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement de son article L5211-39, l'Etablissement Public Territorial (EPTB) du Bassin de la Sèvre Nantaise a établi son rapport annuel d'activité 2022.



Ce document est consultable en intégralité sur le site internet de l'EPTB (en bas de la page suivante :

<https://www.sevre-nantaise.com/qui-sommes-nous/acteurs-eau-bassin-sevre-nantaise>

Ce rapport annuel est un document obligatoire, qui doit permettre d'assurer la transparence de la gestion des services pour les usagers mais aussi de faire un bilan annuel du service afin d'en améliorer sa qualité.

Compte tenu de l'exposé qui précède,

Vu l'avis favorable de la commission Développement Durable / Environnement du 07 septembre 2023,

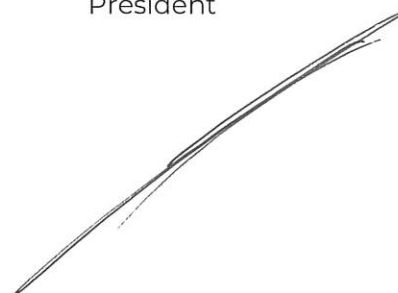
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 septembre 2023,

Le Conseil communautaire prend acte du rapport annuel d'activité 2022 de l'EPTB Sèvre Nantaise.

Odile PINEAU,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président



Transmis en Préfecture le :

04 OCT. 2023

Publié électroniquement le :

04 OCT. 2023

